

Veillez sélectionner l'événement auquel vous souhaitez participer. X

☐ **Spa 1 les 28.04. + 29.04.2026**

☐ **Spa 2 les 09.06. + 10.06.2026**

☐ **Spa 3 les 06.10. + 07.10.2026**

Formation à la conduite
pour les conducteurs de
voitures de sport Programme
de performance
Sans formation par section



Formulaire d'inscription

(LIMITE DE BRUIT 103 dB !)

Les tarifs indiqués sont les prix définitifs pour les particuliers au sein de l'UE et, dans le cas d'une facturation commerciale, sont soumis à une TVA de 19 %. Sous réserve d'erreurs d'impression et de fautes.

CONDUCTEUR

Nom, Prénom _____ Profession _____ Date de naissance _____

Rue _____ Code postal/Ville _____

Téléphone _____ Téléphone professionnel _____

Mobile _____ E-Mail _____

☐ **2. Pilote** ☐ **Guest/Passager** **(veuillez cocher)**

Numéro: _____

Nom, Prénom _____

Address _____

VÉHICULE

Car _____ Modèle Type _____ ccm _____ PS _____

Année de fabri. _____ Réglage _____ plaque d'immatriculation _____

Si Porsche - Quel centre Porsche vous sert ? PZ _____

J'ai déjà participé à des cours de formation à la conduite

☐ Yes ☐ No **(veuillez cocher ☐ X)**

Lequel? _____

Je souhaiterais faire partie d'un groupe avec les participants suivants :

Nom: _____

**Hôtel de la Source (4*) près du circuit de Francorchamps - Désormais avec
réservation autonome par les participants à l'aide du code de réservation NJS2026.**

Nous avons réservé pour vous des chambres au tarif de 175 € par nuit pour une chambre simple et de 195 € par nuit pour une chambre double, minibar et petit-déjeuner buffet compris. L'accès à la salle de sport et au sauna est gratuit. Le parking extérieur est inclus dans le prix ; un parking souterrain est disponible au tarif de 12 € par jour.

Hôtel de la Source (4*), Route du Circuit 22, B 4970 Francorchamps

Téléphone : +32 (0)87-79 58 00 · Télécopie : +32 (0)87-79 58 02

E-mail : contact@hotel-de-la-source.com · www.hotel-de-la-source.com

FRAIS

☐ **1. Pilote** € 3.295,-

☐ **2. Pilote** € 870,- ☐ **Box € 340,-** (2 jours - occupation double)

☐ **Guest/Pass.** € 470,- ☐ **Box € 680,-** (2 jours, exclusiv)

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT!
Nombre de participants limité.**

Les frais d'inscription doivent être versés sur le compte indiqué dans la confirmation d'inscription dès réception de celle-ci. Sans paiement des frais, l'inscription ne sera ni traitée ni prise en compte !

1. + 2. Les conducteurs et les accompagnateurs confirment que les informations fournies dans le formulaire d'inscription sont correctes et complètes. En signant, vous déclarez avoir lu et compris les conditions générales de participation et le règlement du concours figurant au verso ou à la page 2, et que ces règles et règlements font partie intégrante du contrat d'inscription avec votre consentement, que vous les acceptez comme contraignants, que vous vous engagez à les respecter et que vous suivrez les instructions de l'organisation, de ses agents et du propriétaire du circuit.

Lieu: _____ Date: _____

1. Pilote

2. Pilote

Guest / Passager

Veillez envoyer le formulaire d'inscription par e-mail à:

Agentur Jülicher GmbH · Norbert Jülicher · Pfarrer-Engels-Straße 10 · DE-52428 Jülich /

Mobile : +49 (0) 172 8615 999 · Fax : +49 (0) 24 61 59 300 · E-mail : info@agentur-juelicher.de

Conditions générales de participation et déclarations contractuelles

Type et objectif de l'événement

Formation à la sécurité sur un circuit fermé à la circulation publique pendant l'événement. Ce circuit est une piste de course entièrement équipée qui a été sélectionnée exclusivement sur la base de critères de sécurité. L'objectif de l'événement n'est pas d'atteindre des vitesses maximales ou les temps de conduite les plus courts, mais d'optimiser les compétences et la technique de conduite. L'objectif de l'événement est d'améliorer la sécurité routière grâce à un contrôle sûr de son propre véhicule.

Conditions de participation

Toutes les voitures qui répondent aux exigences de l'annonce peuvent participer. Les véhicules doivent être en parfait état technique et aptes à circuler. Tous les titulaires d'un permis de conduire valable en Europe ou d'un permis de conduire pour le véhicule utilisé peuvent participer. En signant ce document, le participant confirme qu'il est le propriétaire du véhicule utilisé. Si un participant n'est pas le propriétaire du véhicule utilisé, le consentement du propriétaire est requis. Le participant est également civilement responsable de s'assurer que la renonciation est juridiquement valable. En cas d'absence, d'inexactitude ou de fausseté de la renonciation du propriétaire du véhicule, le participant indemnise l'organisateur contre toute réclamation du propriétaire du véhicule, sauf en cas de dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé sur la base d'un manquement intentionnel ou d'une négligence grave à ses obligations.

Assurance

Les participants ne sont pas assurés contre les risques liés à l'événement. Si nécessaire, le participant doit clarifier ce point avec sa compagnie d'assurance (assurance automobile tous risques). Si l'assureur ne propose pas de couverture d'assurance tous risques pour notre formation de conduite sportive (formation à la sécurité avec programme d'entraînement), il existe des assureurs spécialisés dans ce domaine. Si vous êtes intéressé, veuillez nous contacter. Nous avons également souscrit une assurance responsabilité civile pour tous nos participants dans le cadre de notre assurance responsabilité civile organisateur ! Elle couvre jusqu'à 5 millions de dollars en cas de dommages corporels !

Cela s'applique également aux dommages matériels sur le circuit (à l'exception des dommages aux glissières de sécurité) et à nous, l'organisateur (dommages matériels et corporels). Cependant, cela ne s'applique pas aux dommages causés aux véhicules des autres participants ! Mais bien sûr, la protection contre les dommages corporels est prioritaire ! (Commissaires de piste, membres de l'organisation, visiteurs, autres participants et assistants, etc.

Consignes de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pendant les essais. Le port du casque de protection est obligatoire pour les conducteurs et les passagers. Les vitres et les toits ouvrants/coulissants doivent être fermés. Les instructions de toutes les personnes responsables de l'organisation de l'événement doivent être suivies sans exception. L'organisateur se réserve le droit d'exclure des participants en cas de violations graves du règlement. Dans ce cas, les frais de participation ne seront pas remboursés. En plus des frais de participation, chaque participant est responsable des frais liés aux véhicules qu'il apporte, ainsi que des frais de déplacement et d'hébergement.

Modification de l'annonce

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire à l'annonce en cas de force majeure, pour des raisons de sécurité ou sur ordre des autorités, ou d'annuler l'événement si cela s'avère nécessaire en raison de circonstances exceptionnelles, sans être tenu responsable des dommages éventuels. Si le nombre de participants est trop faible, l'organisateur est en droit d'annuler l'événement. Les frais d'inscription payés seront remboursés, mais aucune autre réclamation ne pourra être faite à l'encontre de l'organisateur. Dans le cas contraire, l'événement aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques. Aucun remboursement des frais de participation ne sera effectué en cas d'absence.

Avertissement

Les pilotes, copilotes et passagers doivent signer les formulaires de décharge avant le début de l'événement. Âge minimum requis pour les passagers : 16 ans.

Annulation

Pour les annulations effectuées 20 jours ou moins avant le début de l'événement (jour d'arrivée), la totalité des frais d'inscription sera conservée ; à partir du 40e jour avant le début de l'événement, 50 % des frais d'inscription payés seront conservés ; à partir du 60e jour avant le début de l'événement, soit 30 % des frais d'inscription seront conservés, soit, sur demande, la totalité des frais d'inscription sera créditée sur l'un des prochains événements NJ-S. En soumettant le formulaire d'inscription signé pour l'événement, le participant accepte sans restriction les conditions ci-dessus, qui prennent effet pour toutes les parties concernées dès la soumission de ce formulaire d'inscription. La clause de non-responsabilité s'applique aux réclamations sur toute base juridique, en particulier aux réclamations pour dommages-intérêts découlant de la responsabilité contractuelle et non contractuelle, ainsi qu'aux réclamations découlant d'un délit civil.